

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 28 juillet 2020

### Coronavirus COVID-19 à La Réunion : aucun nouveau cas confirmé

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment qu'il n'y a pas de nouveau cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce mardi 28 juillet à 15h00, soit un **total de 657 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

#### SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 28 juillet 2020

**657 cas ont été investigués** à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 71% sont des cas importés.

##### • Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
<b>Cas importés</b> (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	467	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	54	0
<b>Cas autochtones secondaires</b> (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	79	0
<b>Cas autochtones</b> (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	111	0
<b>Nombre total de cas investigués</b>	657	0

##### • Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
<b>Cas hospitalisés hors service de réanimation</b>	20	+2
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	16	+2
<b>Cas hospitalisés en service de réanimation</b>	2	-2
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	2	-2
<b>Patients guéris (au 27/07/2020)</b>	592	
<b>Décès de personnes atteintes du Covid-19</b>	4	0

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

### • **Contact-tracing : plus de 4 800 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

## **STOP-COVID : UNE APPLICATION POUR STOPPER ENSEMBLE L'EPIDEMIE**

L'application StopCovid vient compléter le dispositif de contact-tracing assuré par les médecins, l'Assurance maladie et l'ARS. Il s'agit d'un outil de prévention, de protection et d'alerte conçu dans le cadre de la crise sanitaire pour limiter le risque de transmission. Anonyme et gratuite, l'application permet de prévenir les personnes qui ont été à proximité d'une personne testée positive, afin de leur permettre de s'isoler, consulter un médecin et de se faire dépister.



- **Une application gratuite et anonyme** : disponible gratuitement sur [Google Play](#) et sur [l'AppStore](#) d'Apple, l'application peut être installée sur tous les téléphones fonctionnant sous Android et sous iOS (iPhone). L'application fonctionne grâce à la technologie Bluetooth : le système ne géolocalise pas les personnes mais permet de détecter une proximité entre les téléphones.
- **Une application pour vous protéger** : vous êtes informé lorsque vous avez été en contact rapproché (à moins d'1 mètre de distance pendant au moins 15 minutes) avec une personne (ex : transports en commun, commerce...), qui vient d'être testée positive et qui est aussi utilisatrice de l'application.
- **Une application pour protéger les autres** : si un utilisateur est testé positif au Covid-19, il recevra avec son résultat de test un code afin qu'il puisse se déclarer dans l'application. StopCovid prévient alors les personnes croisées les jours précédents qu'elles ont été à proximité d'une personne testée positive, sans préciser qui et où.

**Contact presse**  
**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

Afin de garantir la liberté, la sécurité et l'anonymat, StopCovid s'appuie sur 5 principes clés :

- **Volontariat** : plus le nombre d'utilisateurs sera important, plus l'efficacité de l'application sera maximisée. Malgré tout, installer StopCovid est une démarche individuelle basée sur le volontariat. Personne ne peut contraindre quelqu'un d'autre à télécharger l'application.
- **Respect de la vie privée** : StopCovid utilise le signal bluetooth pour détecter un smartphone à proximité. La géolocalisation n'est pas utilisée, l'application ne peut donc pas tracer les déplacements.
- **Anonymat** : l'application StopCovid est complètement anonyme. Elle génère seulement des pseudonymes (identifiants cryptés et éphémères) qui ne sont pas associés à l'identité de l'utilisateur. Personne, pas même l'Etat, n'a accès à l'identité des utilisateurs
- **Transparence** : les codes sources de l'application et la documentation ont été diffusés en open source, tout le monde peut y avoir accès.
- **Temporaire** : StopCovid n'a pas vocation à perdurer après la crise sanitaire. Il s'agit uniquement d'un outil pour lutter contre cette épidémie et un cadre réglementaire est fixé en ce sens par décret.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur la Foire aux questions :**  
(<https://www.economie.gouv.fr/stopcovid-faq>)

## RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

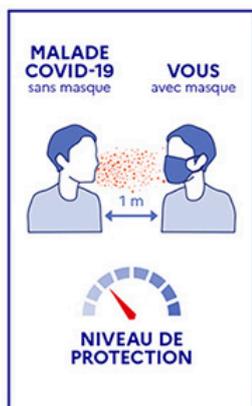
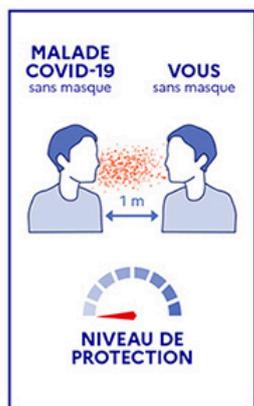


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



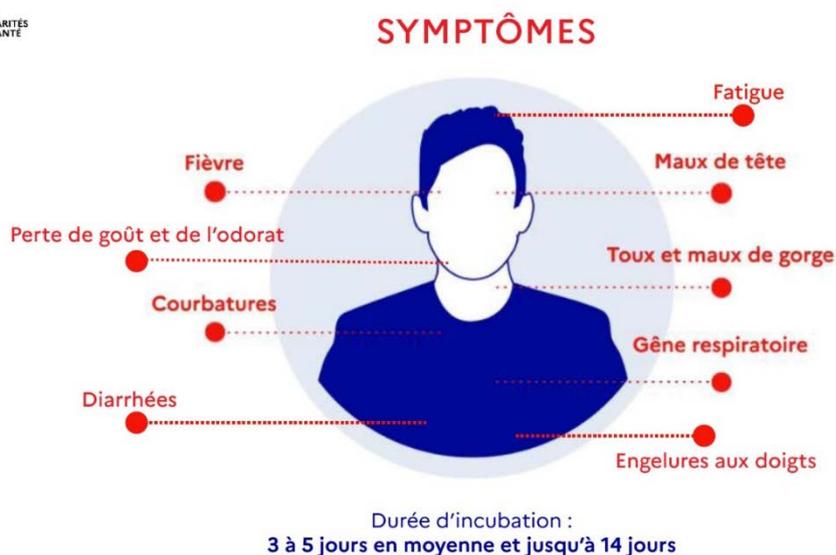
**ATTENTION** : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

**Contact presse**  
Service régional de la communication interministérielle

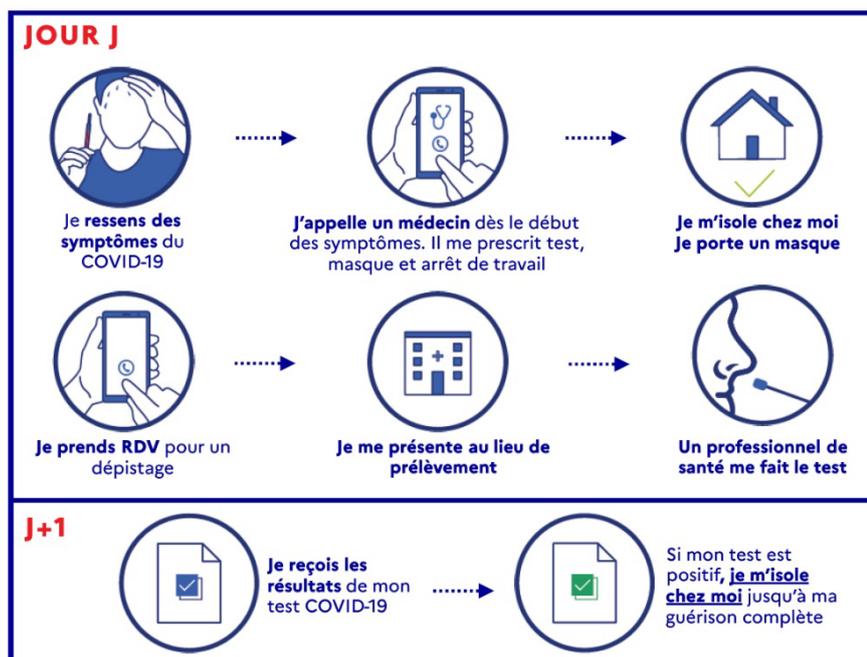
Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.



## SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test  
**48H**  
après les 1ers symptômes



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974